

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 72 [i.e. 73] (2002)

Heft: 2

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

S O M M A I R E

Pour le développement et l'initiative	2
Echos de l'assemblée générale du 20 juin 2002 : rapport d'activité 2001	3
Programme d'activité 2002	6
Mémoires d'Ici, ou la mémoire du Jura bernois	9



Par
Jean-Claude Crevoisier,
co-président de l'ADIJ

Pour le développement et l'initiative

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : Pierre-Alain Bassin, Courtelary, Jean-Claude Crevoisier, Delémont.

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57,
2740 Moutier 1
tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39
E-Mail : adij@vtx.ch

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique
72^e année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 50.-
Prix de ce numéro : Fr. 14.-

Annonces publicitaires : Publicitas S. A.,
Delémont (tél. 032 424 46 46)

L'ADIJ a subi durant ce dernier quart de siècle de profondes mutations. Pour s'adapter à un environnement politique, économique et social qui a fortement changé et cela par étapes, notre association s'est progressivement transformée, non seulement au travers de ses activités mais aussi dans ses structures, pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Et cette évolution n'est pas terminée.

Partiellement désertée par les responsables politiques et mise presque totalement à l'écart des aides publiques, l'ADIJ, de rassemblement de notables et de groupe de pression qu'elle était, est devenue un lieu de réflexion et une force de proposition. Encore faut-il, dirons-nous, que les fruits de cette réflexion et le détail de ces propositions puissent être transmis au public et entendus par lui.

Or avoir des projets de communication est une chose, les réaliser en est une autre. Car le public, bien que sensible aux thèmes de nos conférences et autres colloques, trouve aujourd'hui difficilement le temps d'y

porter présence. Nous déposons dès lors une énergie importante et engageons nos faibles moyens matériels à organiser des manifestations auxquelles participent des assistances devenues de plus en plus confidentielles.

Paradoxalement les membres de l'ADIJ, que nous touchons presque exclusivement par le biais du bulletin, lui restent dans l'ensemble fidèles. Cette confiance témoigne de la nécessité, pour la Direction, de continuer et même de développer son action. De nouvelles pistes sont donc actuellement explorées et notamment l'édition d'une revue «Défis», à caractère socio-économique, qui devrait pouvoir être diffusée à terme sur tout l'Arc jurassien, suisse et français.

Nous prévoyons de pouvoir mettre la dernière main à ce projet avant la fin de l'année 2002. Ce but étant atteint, nous convoquerons une assemblée générale extraordinaire qui devra traiter en particulier de l'adaptation nécessaire des statuts. ■